



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MARS 2023

N° C02_03_2023_12 - Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	58	9	67	23

Pour : 67	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 24 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le deux mars, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURELLÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, MORISSET Mireille, DOLBEAU Alain, ARCHAIMBAULT Monique, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, PILARD Christophe, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, PELTIER Jérôme, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SARRAZIN Nathalie, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLÉ Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à MAGNAN Jean-Christophe), FOUCHE Patrice (pouvoir donné à FOUCHE Etienne), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à BOURDIER Christine), OUVRARD Pierre (pouvoir donné à GIRAULT Anne), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PICHON Gilles), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), SUIRE Catherine (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à ROUXEL Patricia)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, FERRÉ Nicolas, GABOREAU Bernard, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, LONGEAU Daniel, NIVELLE Jean-Pierre, PAILLAUD Raymond, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALÉRY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Considérant la nécessité de prendre en compte le traitement de fin d'exercice 2022 des autorisations de programme en dépenses et recettes, il y a lieu de reporter les crédits non consommés 2022 sur les crédits 2023 et de réajuster le phasage en dépenses et en recettes sur l'exercice 2023 ;

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17021 - Gendarmerie Melle/Parvis Espace Enfance	BP 2023	2017	DEPENSES	7 726 850,42 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	2 117 071,38 €	154 918,26 €
		2017	RECETTES	2 065 921,64 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 330 740,82 €	47 181,82 €
	DM MARS	2017	DEPENSES	7 587 873,72 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	1 860 312,94 €	272 700,00 €
		2017	RECETTES	2 039 900,82 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 251 435,23 €	100 466,59 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17001- Résidence habitat jeunes	BP 2023	2019	DEPENSES	1 164 655,70 €	797 470,67 €	250 303,23 €	111 332,80 €	5 549,00 €
		2019	RECETTES	945 810,72 €	355 103,49 €	364 129,70 €	226 577,53 €	- €
	DM MARS	2019	DEPENSES	1 132 769,85 €	797 470,67 €	250 303,23 €	54 995,95 €	30 000,00 €
		2019	RECETTES	933 277,61 €	355 103,49 €	364 129,70 €	214 044,42 €	- €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17003 - SMA MOUGON	BP 2023	2019	DEPENSES	1 080 843,70 €	340 056,32 €	605 369,70 €	134 417,68 €	1 000,00 €
		2019	RECETTES	729 452,49 €	124 469,86 €	407 831,38 €	180 856,00 €	16 295,25 €
	DM MARS	2019	DEPENSES	1 056 585,92 €	340 056,32 €	605 369,70 €	106 659,90 €	4 500,00 €
		2019	RECETTES	707 068,05 €	124 469,86 €	407 831,38 €	163 188,81 €	11 578,00 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP
					2021	2022	2023
16 - ACQUISITION DEPLOIEMENT LOGICIEL RH	BP 2023	2020	DEPENSES	165 922,00 €	84 974,00 €	79 568,00 €	1 380,00 €
	DM MARS	2020	DEPENSES	165 922,00 €	84 974,00 €	26 412,00 €	54 536,00 €

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L. 263-8 du Code des Juridictions Financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu la délibération n° 151/2017 du conseil communautaire du 11 mai 2017 ;

Vu les délibérations n° 80/2019 du conseil communautaire du 25 mars 2019 ;

Vu la délibération n° C21-10-2021-3 du conseil communautaire du 21 octobre 2021 ;

Vu la délibération n° C02-12-2021-11 du conseil communautaire du 2 décembre 2021 ;

Vu la délibération n° C17_11_2022_04 du conseil communautaire du 17 novembre 2022 ;

Vu la délibération n° C15_12_2022_19 du conseil communautaire du 15 décembre 2022 ;

Vu l'avis de la commission finances du 2 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- MODIFIER le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes et le montant total des autorisations de programme tels que présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le président

Jérôme PELTIER

Fabrice MICHELET